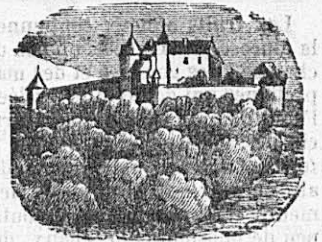




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>12</sup> (d. j. f. 15<sup>50</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 6-- 10<sup>23</sup> 13<sup>15</sup> (13<sup>50</sup>) 17<sup>45</sup>

### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
          . . . 6 mois » 3.-  
Étranger . 1 an » 10.-  
          . . . 6 mois » 5.50  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

### ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts,  
Suisse . . . . . 25 »  
Étranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations . . 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

## Après la Conférence de Londres.

De la Revue :

La conférence de Londres est close. Son seul résultat est d'avoir fait éclater aux yeux du monde entier le désaccord profond des Alliés. Les délégués se sont séparés. M. Lloyd George pourra prendre ses vacances. M. Poincaré songe, dit-on, à convoquer la Chambre et à pratiquer contre l'Allemagne le système des sanctions. Déjà l'on entend un bruit de sabres dans les couloirs du quai d'Orsay. Ainsi, à l'avant garde de l'hiver, aucun des grands problèmes qui agitent l'Europe n'a été résolu : 1° l'Allemagne ne paie pas ; 2° le moratoire reste en suspens ; 3° le règlement des dettes interalliées n'a pas été abordé ; 4° la Russie est fermée au commerce honnête. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les changes soient en baisse : le franc français est tombé en dessous de 42 centimes et le mark à la moitié d'un centime. Le baromètre de l'opinion est aux orages.

Avant de se séparer, les négociateurs de Londres ont précisé dans des déclarations à la presse les raisons de leur intransigeance respective. Laisant de côté l'Italie, qui a joué un rôle de bascule, et la Belgique, tiraillée entre ses intérêts et ses sympathies, on peut dire que le débat s'est cristallisé dans les propositions anglaises et françaises, qui partaient de points de vue divergents. M. Lloyd George voulait accorder le moratoire immédiatement, en se contentant de garanties pour l'avenir. M. Poincaré refusait tout sursis, sans gages nouveaux, réels et productifs. L'un avait confiance dans l'action du temps et dans la future solvabilité de l'Allemagne ; l'autre, convaincu de la fourberie des dirigeants allemands, exigeait des sanctions immédiates. En outre, les Anglais redoutaient la répercussion sur la situation politique et sociale de l'Allemagne d'une nouvelle intervention directe des Alliés. Peut-être avaient-ils aussi l'arrière-pensée que, sous le couvert de revendications financières, M. Poincaré et le nationalisme français cherchent à consolider et à développer la situation de la France dans les pays rhénans. A leur tour, les Français prétent à l'Angleterre le noir dessein de profiter des difficultés économiques de la France pour ressaisir le marché européen. La question du pétrole a dominé à Gênes les négociations avec la Russie. A Londres, le fer et le charbon ont pu jouer un rôle. Méfiance politique, concurrence industrielle, divergences de vues générales, tout aurait contribué à diviser les Alliés et à faire échouer un compromis cependant nécessaire. Ajoutons à ces causes générales la ténacité noiaire et l'amour-propre des deux grands chefs en présence : le

Lorrain, qui a tenu le drapeau de la France pendant la guerre, et le Gallois, qui a été l'un des artisans de la victoire.

La conférence de Londres, c'est maintenant le passé. Le mal est fait. On ne sait trop comment on pourra le réparer. On se demande, non sans quelque appréhension, quelles mesures le gouvernement français va prendre pour tirer parti des armes que le traité de Versailles met entre ses mains. « Si l'Allemagne ne paie pas, disait jadis M. Briand, nous lui sauterons au collet. » — « L'Allemagne doit payer, il faut qu'elle paye », a déclaré M. Poincaré dans l'Argonne. — « A l'impossible, nul n'est tenu », a répliqué l'Allemagne. Jusqu'ici, on n'a fait que de la procédure. La France va-t-elle recourir à la force ?

Du Bulletin de la Gazette de Lausanne :

Le Conseil des ministres français, réuni d'urgence mercredi, au château de Rambouillet, résidence d'été du président de la République, a examiné la situation créée par l'échec de la conférence de Londres. M. Poincaré a exposé en détail les raisons de son attitude, souligné l'esprit conciliant dont les représentants de la France n'ont cessé de faire preuve au cours de la semaine écoulée et expliqué pourquoi le gouvernement français ne pouvait consentir à se laisser entraîner sur la route périlleuse que M. Lloyd George a choisie. Le Conseil a été unanime à féliciter le président du Conseil et à s'associer à sa politique. D'autre part, la presse, à l'exception bien heureusement des extrémistes, approuve M. Poincaré qu'une foule a salué d'ovations à sa descente de train.

La position du gouvernement est donc bonne pour le moment. M. Poincaré a grand besoin d'une approbation unanime en vue des difficultés qui vont se présenter à lui. De toutes les conférences interalliées, celle de Londres fut la plus déplorable, en ce qu'elle n'aboutit pas et qu'elle laisse M. Lloyd George boudeur et irrité dans sa retraite galloise. M. Schanzer indécis, M. Theunis embarrassé. Elle a porté à l'Entente un coup très grave, mais elle a fait éclater l'abcès mortel et liquidé le fâcheux passé de concessions à tout prix que M. Poincaré avait hérité. C'est une faible compensation.

Car il faut maintenant envisager l'avenir prochain. La Commission des réparations accordera-t-elle le moratoire réclamé par l'Allemagne ? Elle ne saurait retarder longtemps sa décision. On voit déjà que le gouvernement de Berlin redouble d'activité et tente de profiter du répit que, de nouveau, la mésentente de l'Entente lui procure comme à plaisir.

L'échéance du 15 août était double. Le Reich devait, à cette date, opérer un versement au compte des répara-

tions ; un autre aux offices de compensation. Le second seul a été effectué, quoique réduit de trois quarts. Quant au premier, la Commission des réparations ayant suspendu l'échéance l'Allemagne attend que ses créanciers veuillent bien se mettre d'accord.

D'autre part, la demande de moratoire n'est pas loyale. Ainsi que le remarque le Temps, si le gouvernement de Berlin sollicitait un simple ajournement de paiement, il aurait, en le demandant, exposé les mesures destinées à lui procurer des ressources pour l'avenir. Au lieu de quoi, il n'a tenté que de montrer l'Allemagne épuisée et de décrire sa situation empirant de jour en jour. C'est donc, non point un délai de paiement, mais une nouvelle réduction de sa dette que le Reich veut obtenir.

La position qu'adopte la France à l'égard du terrible problème dont nous ne faisons qu'esquisser la donnée, a été examinée au fond, par les ministres français, à la suite des déclarations de M. Poincaré. On ne sait rien encore à ce sujet. D'ailleurs, la France ne saurait attendre que la Commission des réparations ne se soit prononcée.

Telle est la situation à cette heure. Les ministres alliés ne se sont pas séparés sans envisager la prochaine convocation d'une nouvelle conférence où le président du Conseil français exposerait son plan général de réparations, que l'attitude absolue adoptée par M. Lloyd George et la publication intempestive de la note Balfour l'ont empêché de développer à Londres.

## Lénine chez Romberg.

Le rapport qu'on va lire fut rédigé en décembre 1916 par un agent politique de Kerensky :

Oulianoff (nom véritable de Lénine, Réd.)

« J'ai installé, à partir du 25 décembre, Spiegelgasse (à Zurich, où Lénine demeurait alors, Réd.), une surveillance dont j'ai pris la direction. Le 28 au matin, Oulianoff, muni d'un petit sac à main, sortit de chez lui et prit le train pour Berne, où nous l'avons accompagné. Arrivé à 10 heures à Berne, il se rendit directement à l'hôtel de France, près de la gare, loua une chambre, sortit une demi-heure après de l'hôtel et se rendit à la station des tramways, situé devant la gare, et alla à l'autre bout de la ville où se trouve la fosse aux ours. Il remonta à pied vers la ville et, se tenant toujours sous les arcades, il se retournait de temps en temps ; puis, en quittant les arcades, sans se retourner, il entra à la légation allemande. Il était 11 heures 30.

La surveillance aux abords de la légation a été exercée jusqu'à 9 heures du soir sans que nous ayons vu

sortir Oulianoff. Il n'avait pas davantage reparu à l'hôtel de France, ni le soir, ni le lendemain matin. La surveillance a été reprise le 29 au matin, à la légation, et ce n'est que le soir, vers quatre heures, qu'Oulianoff en est sorti, et s'est rendu en toute hâte à l'hôtel de France, où il resta environ un quart d'heure et reprit le train qui nous ramena à Zurich.

Cette nuit, du 28 29 décembre 1916, que Lénine a passée sous le toit du ministre d'Allemagne à Berne, le fameux von Romberg, à quoi fut-elle employée ? se demande le journal Aux Ecoutés. Il est plus que probable que Lénine a signé son accord avec les représentants de Guillaume II, « accord par lequel Lénine a promis aux Allemands de contribuer à la défaite en échange de quoi les Allemands lui assurèrent leur puissant concours financier : soixante-dix millions de marks ».

Le journal Aux Ecoutés ajoute : Soixante-dix millions de marks, la prolongation de la guerre de deux ans, des milliers et des milliers de morts français en plus et la ruine de la Russie avec ses cent cinquante millions d'habitants, tel est le bilan de la nuit infâme que Lénine a passée chez l'ambassadeur allemand à Berne, le 28 29 décembre 1916.

(Gazette de Lausanne).

## Les fruits.

Les fruits ont été les premiers aliments de l'homme ; aussi faut-il ne pas trop s'étonner quand on leur voit prendre une place d'honneur dans le mouvement qui entraîne les vieilles nations civilisées vers le retour à la vie simple, à la vie naturelle, et aux cures de la nature.

Les fruits sont des aliments excellents, capables de neutraliser les effets funestes de nos mauvaises habitudes alimentaires.

On peut les diviser en trois grandes classes : de composition et de caractères différents : 1. Les fruits aqueux acidulés :abricots, cerises, citrons, coings, fraises, framboises, groseilles, oranges, pêches, pommes, poires, prunes, raisins ; 2. Les fruits sucrés : bananes, dattes, figues ; 3. Les fruits amygdacés ou huileux : amandes sèches, noisettes, noix sèches, olives.

Dans les fruits aqueux, l'eau représente les quatre cinquièmes du poids total, c'est ce qui les rend rafraichissants en été. L'eau contenue dans les fruits de cette catégorie possède, d'après les dernières données de la science, « des propriétés particulières, une vitalité spéciale, un potentiel électrique ou autre, analogue à celui qui fait la force des eaux minérales prises à leur source.

1.45  
95  
ession  
oignée.  
ES, BULLE  
EINTURE  
Rue du Tir  
fils  
bâtiments  
oitures.  
EIGNES  
COMMANDE -+  
sire placer  
IE FILLE  
un magasin.  
Publicitas, Bulle,  
B.  
RDU  
montre  
du Mouret-La Roche.  
ter contre bonne ré-  
Chef de section,  
ns.  
EMANDE  
eune fille  
dame  
ourant des arti-  
ERIES & TISSUS  
de la place. Sérieu-  
es exigées, âge au  
es par écrit, sous  
Publicitas, Bulle.  
GIE D'OFFICE  
OMPTION  
nacie RIME

Les fruits aqueux contiennent de la glucose, de la levose, un peu de saccharose ; des gommés et des matières pectiques qui donnent les gelées par l'ébullition : des sels acides (tartarates, citrates, malates, etc.) qui se transforment en carbonates quand ils sont absorbés et qui alcalinisent les humeurs. Ils contiennent en outre un peu de phosphore, de chaux, de fer, mais ce qui fait surtout le mérite, c'est leur richesse en cellulose et en alcalins.

Les fruits frais, naturels, qui ont été lavés ou pelés, pour les débarrasser d'une flore microbienne abondante surtout lorsqu'ils ont été transportés dans les villes, ont des propriétés antiscorbutiques et laxatives précieuses. Une poire, une pomme, une orange, ou une poignée de cerises mangées à jeun le matin est un régulateur parfait de l'intestin qui réussit toujours chez les personnes rebelles aux laxatifs les plus énergiques.

Ils triomphent toujours des constipations et bien souvent les font disparaître en même temps que les hémorroïdes fréquents chez ces malades.

Les fruits bien mûrs sont plus digestibles que les autres ; ceux qui ne sont pas arrivés à maturité occasionnent fréquemment des diarrhées, ceux qui sont bleus ou trop avancés ne sont pas plus mauvais pour l'estomac que les fruits en parfait état.

Les fruits sont les antidotes de la viande ; ils dissolvent l'acide urique et entravent même sa formation par leur acide quinique. Ils exercent sur tout l'organisme une action de lavage, de désintoxication, d'élimination les plus bienfaisantes. Leur action salutaire s'exerce principalement sur le foie, sur le système circulatoire et sur le rein, dont ils favorisent le fonctionnement.

Ils sont recommandés aux gouteux, aux hépatiques, aux rhumatisants.

Les fruits sucrés sont dépourvus d'acides, riches en sucre et ils ont une valeur nutritive plus élevée que les fruits aqueux. Ils ont eux aussi une action décongestive prononcée ; cette action est surtout marquée pour la figue et la datte qui sont des fruits émoullissants. La banane est nourrissante, légère à l'estomac ainsi qu'à l'intestin.

Les fruits huileux ont un coefficient nutritif tout-à-fait exceptionnel. Ils dépassent d'un tiers la valeur nutritive des aliments les plus nourrissants tels que les haricots, le fromage ; mais ils sont lourds à digérer

Par leurs principes oléagineux et leur richesse en cellulose, ils sont doublement laxatifs. Ce sont d'excellents aliments très riches en azote, dont les arthritiques et les personnes prédisposées à l'obésité devront user avec beaucoup de modération, mais qui conviennent parfaitement aux diabétiques, puisqu'ils sont très nourrissants et contiennent très peu de sucre. Claude MONTORGE.

**NOUVELLES SUISSES**

**Les vêtements des cheminots.** — Diverses fédérations de cheminots ont fait parvenir à la direction générale des C. F. F. des requêtes demandant un meilleur habillement pour le personnel subalterne des C. F. F.

**Au Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral a nommé membres de la commission préconsultative prévue par l'article 3 de la convention avec l'Association des fabricants suisses d'alcool de fruits, MM. Dr R. König, à Brougg, conseiller national ; Troillet, à Sion, conseiller national ; J. Meili, à Pfyn (Thurgovie), conseiller national ; R. Schellenberg, président de la So-

ciété suisse d'arboriculture et de viticulture, à Wädenswil ; François Mosser, à Hitzkirch (Lucerne), conseiller national ; R. Jucher, président de l'Union bernoise des cidreries, à Ittigen (Berne) ; Dr F. Porchet, conseiller d'Etat, à Lausanne ; Jules Blanc, président de l'Union suisse des liquoristes, à Bulle ; Ch. Naine, à Prévengères, conseiller national.

**Suisse et Roumanie.** — Le *Démocrate* de Delémont écrit que le remboursement des crédits accordés à la Roumanie s'effectue de façon satisfaisante. La Roumanie aurait livré jusqu'à présent cinq vapeurs chargés d'avoine, d'orge et de maïs, plus 500 wagons de farine.

**Notes de frais.** — Le Département militaire fédéral réclame du canton de Bâle-Ville le versement de 651.000 fr. pour l'intervention militaire lors de la grève générale de 1918. Pour les mêmes motifs, il demande au canton de Zurich la somme de francs 2.166.955.

**La loi contre les menées révolutionnaires.** — Pour l'explication de la loi contre les menées révolutionnaires, dont la décision appartiendra au peuple suisse le 24 septembre, un comité choisi, à Berne, parmi tous les partis, a préparé un guide pour confédérés. Les organisations de partis favorables à la loi, ainsi que les politiciens qui voudraient se servir de ce guide dans leur travail, peuvent s'adresser au président du comité de presse (Bruggerweg 20, Berne) où la brochure peut être obtenue.

**Baisse du taux d'escompte.** — Le Conseil de la Banque nationale suisse, réuni jeudi à Zurich, a décidé d'abaisser de  $4\frac{1}{2}\%$  à  $4\%$  le taux pour avances et de  $3\frac{1}{2}\%$  à  $3\%$  le taux d'escompte.

Par cette mesure, justifiée par la situation de la Banque et l'inconsistance persistante du marché de l'argent et des capitaux, la Banque nationale espère favoriser la baisse des taux d'intérêt et contribuer ainsi, indirectement, à la reprise des affaires.

**Les subsides à l'horlogerie.** — Le Conseil fédéral a décidé jeudi, pour ne pas entraver l'action de secours, de répartir provisoirement une somme d'un million de francs au compte d'un nouveau crédit à voter par l'Assemblée fédérale pour secourir l'industrie horlogère, le crédit de 5 millions de francs étant comme on le sait presque épuisé et devant être renouvelé.

**Coupe Gordon-Bennett. Classement général.** — Le classement de la grande course des ballons pour la coupe Gordon-Bennett est le suivant :

1. Belgique : ballon *Belgica*, pilote Demuyter, atterrissage à Ocnitza (Roumanie), parcours de 1460 kilomètres.
2. Amérique : *Uncle Sam*, pilote Honeywell, à Tapiogyogye (Hongrie), 1060 km.
3. Amérique : *Army*, pilote Westover, à Zengovar (Hongrie), 940 km.
4. France : *Picardie*, pilote Bienaimé, à Mor (Hongrie), 930 km.
5. Italie : *Trionfale VI*, pilote Barbanti, à Poysdorf (Basse Autriche), 840 km.
6. Belgique : *Ville de Bruxelles*, pilote Labrousse, à Steinamanger (Hongrie), 810 km.
7. Suisse : *Helvétia*, pilote Armbruster, à Kirchschlag (Basse-Autriche), 800 km.
8. Italie : *Trionfale IX*, pilote Valle, à Wiener-Neustadt (Basse-Autriche), 790 km.
9. Italie : *Aerostiere III*, pilote Gu-

- glielmetti, à Sabor, près de Budweis (Tchéco-Slovaquie), 700 km.
  10. France : *Savoie*, pilote Dubois, à Rosbach (Haute-Autriche), 590 km.
  11. Suisse : *Zurich*, pilote Muller, à Zell am Moor, Salzbourg, 580 km.
  12. France : *Anjou*, pilote Cormier, à Elsbethen, Salzbourg, 560 km.
  13. Amérique : *Navy*, pilote Reed, à Pappenheim (Bavière), 480 km.
  14. Angleterre : *Margaret*, pilote Allen, à Kühbach (Bavière), 460 km.
  15. Suisse : *Genève*, pilote Ansermier, à Forst (Bavière), 430 km.
  16. Belgique : *Cité ardente*, pilote Georges, à Kempton (Bavière), 360 km.
  17. Angleterre : *The Bee*, pilote Brewer, à Affoltern (Zurich), 220 km.
  18. Espagne : *Polar*, pilote Martinez Sanz, à Sempach, 190 km.
  19. Espagne : *Jesus Fernando Duro*, pilote Magdalena, au Grand-Saconnex, 4 km.
- Néanmoins, la Suisse croit savoir que les Etats-Unis, s'appuyant sur la lettre du règlement, s'opposent à la proclamation de Demuyter comme gagnant de la coupe de 1922.

**Argovie. — Les accidents.** — Trompant la surveillance de ses parents, la fillette des époux Luscher, de Safenwil, est tombée du troisième étage dans la rue et s'est tuée.

**Berne. — L'auto brûle.** — Samedi dernier, entre Anet et Champion, une luxueuse automobile montée par plusieurs touristes, a soudainement pris feu pour une cause inconnue. Les occupants ont eu à peine le temps de s'éloigner. Du fringant véhicule, il ne reste qu'un amas de ferraille noircie.

**Fillette tuée par un avion.** — Mercredi, à 15 heures, comme un avion militaire venant de Thoun par la voie des airs atterrissait sur le Beundenfeld, une fillette, Liseli Fritschi, dont le père est chaudronnier à Ostermundigen, vint se jeter sous l'appareil et fut grièvement blessée. Immédiatement transportée à l'hôpital de Berne en automobile, elle succomba au bout de peu d'instants.

Le département militaire a ordonné une enquête.

**Valais. — Le pétrole.** — Mme Berrut-Jaquemod, 36 ans, mère de plusieurs enfants, dont le mari est agriculteur et charretier à Massongez, alluma son feu, mercredi matin, avec du pétrole ; la burette fit explosion et Mme Berrut a été si affreusement brûlée qu'elle est morte à 17 h. 30 à la clinique Saint-Amé, à St-Maurice, où elle avait été transportée.

Le chat, qui se tenait près du fourneau-potager, prit feu également et, affolé, se précipita dans le lit où dormaient encore les enfants. Des voisins intervinrent assez rapidement pour que ceux-ci fussent épargnés.

**Grisons. — Disparus dans la montagne.** — Depuis le 25 juillet a disparu, en Italie, le comte Serriatori, accompagné de son professeur, un Allemand. Le comte séjournait souvent à St-Moritz. Ces deux personnes voulurent faire une excursion à la cabane Marinelle, dans les montagnes de Bergell et de la Bernina. A partir de la cabane, on n'a aucune trace des disparus. On croit qu'ils ont été pris par une avalanche du côté sud du massif de la Bernina et qu'ils sont ensevelis dans le glacier Scerscen.

**Zurich. — Bain fatal.** — Le jeune Ernest Güttinger, 16 ans, qui se baignait avec quelques camarades dans un étang à Rickenbach, près Winterthour, s'est noyé.

**Facéties criminelles.** — La police zurichoise recherche un individu qui, l'un de ces derniers jours, avait tendu à 1 m. 55 au-dessus de la

route, à la sortie d'un bois entre Hettlingen et Henggart, un fil de fer de quatre millimètres destiné à blesser les cyclistes et les automobilistes.

De Genève, on signale que des malfaiteurs du même acabit ont tendu un fil de fer à travers la route qui conduit de Certoux au pont de Lully, dans l'intention de causer un accident. De grosses pierres avaient été en outre déposées au même endroit. Un agriculteur de Bardonnex, qui faillit être victime d'une chute, a déposé une plainte.

**Tessin. — Electrocuté.** — A Lugano, l'ouvrier boulanger Steinger, de Schaffhouse, 29 ans, voulant monter sur le fourneau électrique pour y prendre de l'eau, est entré en contact avec le courant électrique et a été si grièvement brûlé qu'il a succombé.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Banque commerciale.** — Dans son audience de samedi, le Tribunal cantonal a statué sur les deux recours interjetés par les liquidateurs de la Banque commerciale fribourgeoise contre l'arrêt de la Cour d'appel du 3 juillet 1922, homologant le concordat passé avec les créanciers de cette banque.

Les deux recours ont été rejetés comme inadmissibles, tant parce qu'il s'agit d'une matière régie par la loi fédérale sur la poursuite et la faillite, que parce que les arguments de la recourante ne rentrent pas le cadre de ceux qui, en procédure fribourgeoise, entraînent la nullité ou donnent ouverture à la revision d'un jugement.

En revanche, l'examen des moyens de recours a fait constater que les liquidateurs de la Banque commerciale se sont fait une idée inexacte de la portée des considérants de l'arrêt du 3 juillet 1922. Ils déclarent, en effet, dans leur pourvoi, que la Cour d'appel aurait décidé, d'une manière générale, que l'exécution des concordats devait se poursuivre en conformité des règles de la faillite.

Or, l'application, par analogie, des dispositions légales relatives à la faillite, telle que l'a entendue le Tribunal cantonal, était limitée à celles de ces dispositions qui concernent le droit matériel et ne saurait être étendue à celles qui constituent de pures règles de procédure. Il en résulte que, par tout ce qui a trait à la réalisation de la masse, comme c'est le cas pour la vente des biens et le recouvrement des créances, le liquidateur devra se conformer, non pas aux règles de la faillite, mais aux clauses et à l'esprit du concordat.

**Journée de lutte à Morat.** — On nous écrit : La Société de gymnastique de Morat organise, pour le 3 septembre prochain, une journée de lutte. Tous les lutteurs des cantons de Fribourg, Berne et Vaud sont invités.

**Le cirque Karoly et le musée de Fribourg.** — On communique à la *Liberté* : Le cirque Karoly, qui a déjà fait deux beaux cadeaux à notre musée d'histoire naturelle, vient de lui envoyer, depuis Sissach, son grand crocodile, soit un superbe alligator.

**GRUYÈRE**

**Distinction.** — Mlle Despond, fille de M. Despond, ancien syndic, à Bulle, étudiante à l'Université de Fribourg, a été nommée membre de la Commission permanente de *Pax Romana* à l'occasion du deuxième con-

bois entre un fil de fer et les automobilistes. Ce que des ont tendu route qui de Lully, ser un acci- avaient été ème endroit. donnex, qui ne chute, a

grès international que cette importante association a tenu dernièrement à Fribourg. — Toutes nos félicitations.

**Aux chemins de fer gruyériens.** — La compagnie des chemins de fer électriques de la Gruyère vient de faire l'acquisition d'une nouvelle voiture automotrice dénommée *BCC 4/4. 421.*

En voici les caractéristiques : Son poids est de 33 tonnes. Elle comporte 52 places de III<sup>me</sup> classe et 8 places de 2<sup>me</sup> classe. Elle est montée sur deux paires de bogies à intervalle de 10 mètres. Les archets sont du système dit pantographe. Ils sont reliés à chacune des cabines du wattman par une corde qui, sollicitée par un contre-poids, glisse le long d'un tube fixé aux parois des cabines. Ainsi, chaque archet peut être en tout temps manoeuvré par le wattman : de cette façon, on peut facilement abaisser l'archet afin d'éviter une usure inutile des frotteurs. Les sablières sont actionnées par le pied au moyen d'une tige passant au travers du plancher de chaque cabine.

En cas d'avarie, on peut avoir accès sur le toit de la voiture par des échelles adaptées aux côtés des deux portes latérales : ces échelles sont composées de bras ou échelons à charnière se repliant contre la paroi ; lorsque ces bras sont abaissés, c'est à-dire lorsqu'on se sert de l'échelle, la porte ne peut pas être ouverte.

Outre les freins électriques, les freins main et les freins Hardy, la nouvelle automotrice est pourvue d'un appareil, le « shunt », qui a pour but d'augmenter la vitesse des moteurs et qui est utilisé pour gagner du temps en cas de retard des trains.

Cette voiture, de beaucoup plus forte que celles qui roulent actuellement sur le réseau des C. E. G., fait surtout le service sur le tronçon de Bulle à la fabrique de Broc, ce qui permet de supprimer quelques trains d'ouvriers, puisqu'elle peut traîner à sa suite neuf voitures en pleine rampe ; elle est également utilisée

pour des services spéciaux.

D'un fort bel aspect, qui rappelle tout à fait les grandes automotrices à voie normale, elle sort des ateliers de Schlieren, près de Zurich : l'équipement électrique a été confié aux ateliers d'Oerlikon. Son prix est de 200,000 francs.

**Un vieux montagnard.** — Le dernier jour de juillet, l'ancien syndic d'Estavayer-le-Gibloux, M. Léon Chappuis, a fait, malgré ses 78 ans bien sonnés, l'ascension de la Dent de Broc.

**Kermesse.** — La vaillante Société de gymnastique de Broc organisera dimanche prochain 20 août sur la place de fête de Broc une grande kermesse. Le succès obtenu par nos amis brocois lors de la kermesse de l'année passée laisse aucun doute que la journée du 20 août attirera une foule nombreuse dans la petite cité industrielle.

**Au cinéma du Closeau.** — *Ce que femme veut...* ! Ces messieurs ne s'en doutent pas toujours et ces dames le savent-elles bien elles-mêmes ! Mais l'instinct féminin ne les trompe pas : le beau film que vous verrez dimanche vous en convaincra.

**Petite chronique.** — Il fait beau temps ! Le fait est, nous semblait-il, assez rare pour mériter les honneurs des premières lignes de notre petite chronique.

Après les pluies dont elle a abondamment été gratifiée, la campagne a besoin des chauds rayons du soleil qui auront le don de faire pousser et de faire sécher le regain parfumé qui ne manquera d'être le bienvenu dans toutes les granges où le foin peu abondant a pris, cette année, moins de place que de coutume.

Nos hôtes, de touristes, de leur côté, qui commencent, dans certaines stations, à se morfondre dans leurs hôtels et pensions, saluent avec joie le retour du beau temps. C'est le moment qu'il nous vienne, car la saison

avance et, pour plusieurs, l'heure du départ va sonner. Chacun sera donc heureux de pouvoir, avant de rentrer dans le tourbillon des affaires, en ville, profiter quelques jours encore des bienfaits de la vie champêtre.

La Suisse est vraiment le pays du tourisme. Nous devons être fiers d'avoir pour patrie cette petite république, qui en plus de ses institutions démocratiques, est une terre comblée de beautés naturelles.

C'est ainsi que M. Maurice Philippe, du *Journal*, de Paris, qui suivit toutes les péripéties des *Six jours motocyclistes* de 1922, consacre à notre pays des lignes fort aimables. Nous en citons quelques-unes :

« ... Certes, il serait quelque peu ridicule de découvrir la Suisse, et pourtant je dois le dire : j'ai rapporté de ces six jours que, seul journaliste français, j'ai suivis de bout en bout une des plus fortes impressions que m'aient jamais procurées épreuve sportive et voyage à travers un pays splendide. A la vérité, nous avons été émerveillés par une succession si rapide de beautés diverses que nous en avons été un peu étourdis et qu'il nous faut maintenant classer nos sensations pour pouvoir les ressentir dans leur plénitude. »

Et plus loin : « Ajoutez à cela que le plaisir n'est pas gâté par les obligations de l'existence matérielle, les hôtels suisses restant dans leurs bonnes traditions. »

La Suisse a vraiment été inventée pour le tourisme. Elle est le pays idéal pour y faire disputer un concours comme celui des six jours motocyclistes. Car la seconde condition exigée par cette sorte d'épreuve, la dureté de la tâche imposée aux machines, est, ici, facile à remplir : Ascensions rudes et longues, descentes difficiles, passages dans des chemins invraisemblables — choisis exprès, d'ailleurs, car les routes suisses sont excellentes. Il y a tout le néces-

saire et même du superflu pour éprouver la solidité des machines. »

— La ville de Pontarlier prépare de grandioses fêtes en l'honneur du maréchal Joffre. Le Comité d'organisation de ce festival, nous dit le *Fribourgeois*, a très aimablement invité la *Chorale* de Bulle à y participer. Nos choraliens ont pris note avec plaisir de ce message, mais pour des raisons pécuniaires, et à cause de leur récent voyage à Dijon, nos chanteurs se sont récuses, en remerciant sincèrement leurs sympathiques correspondants.

Ainsi que nos lecteurs le liront sous la rubrique « Nouvelles suisses », M. Jules Blanc, président de l'Union suisse des liquoristes et administrateur délégué de la « Grande Gruyère S. A. », à Bulle, a été nommé par le Conseil fédéral, membre de la commission préconsultative prévue par la convention avec l'association des fabricants suisses d'alcool de fruits.

Hier après midi, jeudi, vers les 3 h., un cheval attelé s'est emporté depuis la gare et à toute allure a traversé l'Avenue de la Gare et la rue de la Promenade jusque devant la maison de M<sup>me</sup> Vve Peyraud où le char s'est accroché à une auto qui stationnait, ce qui, heureusement, mit fin à cette course folle. Les dégâts sont peu importants. C'est un hasard qu'il n'y ait pas eu à déplorer d'accident de personne.

La famille de Madame Veuve GACHOUD à Broc, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de la frapper.

Les enfants de feu Jacques CHARRIERE et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur récent deuil.

FIBOURG

rciale. — medi, le Tri- sur les deux liquidateurs de la Cour d'ap- mologant le créanciers de

t été rejetés parce qu'il gie par la loi et la faillite, ments de la pas le cadre ure fribour- illité ou don- tion d'un ju-

des moyens er que les li- commerciale exacte de la de l'arrêt du rent, en effet, la Cour d'ap- nière gé- concordats onformité des

analogie, des vives à la fail- le Tribunal celles de ces ent le droit tre étendue à pures règles ulle que, par réalisation de e cas pour la ecrouvrement eur devra se s règles de la s et à l'esprit

é à Morat.

ique de Mo- 3 septembre e lutte. Tous de Fribourg, tés.

y et le mu- — On com- i a déjà fait notre musée nt de lui en- un grand cro- alligator.

RE

lle Despond, cien syndic, à versité de Fri- membre de la e de Pax Ro- deuxième con-

AMEUBLEMENTS

M. BRODARD, Grand' rue, BULLE

Grand rabais sur les poussettes et charrettes pour enfants, pour fin de saison.

Toujours en magasin un grand choix de meubles de première qualité.

A voir en vitrine une superbe salle à manger.



DIMANCHE 20 AOUT en soirée, à 20 h. 30.

Ce que femme veut.

Documentaires.

A vendre

quantité de wagons : paille froment bottelée, foie 1<sup>re</sup> qualité, montagnes et plaines du Valais, foin pour chevaux et flat pour litiers. Aff. sérieuse ; prix avantageux. S'adres. à Auguste BLANC, Villaz St Pierre.

**A louer** pour le 1<sup>er</sup> septembre un logement de 2 chambres et cuisine, eau et lumière. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 2222 B.

DR HERZOG BROC de retour.

On demande pour de suite comme **VENDEUSE** une jeune fille ayant connaissance du service d'un magasin, ainsi qu'un

**garçon de peine** de 15 à 18 ans, actif et débrouillard. Faire offres par écrit sous P. 2235 B. à Publicitas, Bulle.

**A vendre** 500 pieds de foin. S'adresser à Fernand BOSTON, à Riaz.

**A louer** jolie chambre meublée. S'adr. à Publicitas, Bulle.

Mariage

et bonheur sont synonymes, dit un proverbe. Or, si à ce bonheur se joint du beau linge soigné. Chaque ménagère qui emploie le *Perplex* arrive sans peine à ce résultat. Le *Perplex* nettoie le linge sans l'attaquer et le rend d'une blancheur éclatante. C'est un produit universel qui a sa place marquée dans chaque ménage.

Paquet d'essai gratis. En vente à Bulle : Société coop. de consommation La Prévoyance. Broc : Hugo Huwyler, Tour de Trème ; Jules Piolet, Léon Pochon.

**Jeune homme** dans la trentaine, ayant fait l'apprentissage de scieur, muni de certificats, désire entrer dans une scierie de campagne ou de montagne comme scieur stable. S'adr. à Publicitas, Bulle.

**Ménage sans enfant** cherche petit appartement. S'adresser au bureau du journal.

Gentille fillette 12 ans désirerait s'occuper d'un enfant 2 à 3 heures par jour, dans bonne famille. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 2233 B.

Ménage sérieux et solvable demande à louer en Gruyère un domaine de 15 à 20 poses, pour 1923. Sérieuses références. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 2256 B.

**Docteur Allemann ABSENT** du 17 au 28 août. Service militaire.

**300 paires** souliers militaires neufs à vendre, Fr. 13.50 la paire, Nos 38 à 42. Ecrire : L. Schaad, Rue des Forgerons, 187, Fribourg.

**On demande** personne sérieuse, aimant les enfants, pour les travaux de la campagne et aider au ménage. S'adresser à Delphine SU-DAN, Clos Tena, Broc.

**Belle chambre meublée à louer.** S'adresser Maison Pintonat, 2<sup>me</sup> étage.

**PHARMACIE D'OFFICE** Dimanche 20 Août 1922 **Pharmacie STREBEL**

La soussignée informe le public qu'elle a repris ses occupations de

Lingère

— BRODERIE — Tabliers d'enfants. Se recommande pour tous travaux concernant son état. RIGANTI Louise Rue du Moléson, Bulle.

**Pressoir à fruits** à disposition du public chez Pugin François carrier, ECHARLENS. On prête futailles.

**R. PEYRAUD** dentiste ABSENT jusqu'au 21 août.

**On échangerait** une bonne vache tachetée noire, portante de 7 mois, contre du bétail de boucherie. S'adresser à Oscar DUPRÉ, à Pringy.

Un petit ménage suisse de deux personnes cherche une jeune fille travailleuse et de confiance pour partir avec eux au CAIRE (Egypte). S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2251 B.

